N°4 OCTOBRE 2009

DANS CE NUMÉRO :

Vide greniers 2

Rentrée scolaire 3

Infos municipales agenda 4

Téléthon Le 15 5

Dossier : Lotissement de la Roseraie 6

Les délibérations du conseil 8

Kumpana Rayon d'Ecouves 10

Comité des fêtes Club de l'amitié 11

Gros plan sur : les transports urbains 12

Bienvenue aux Lonréens de la Roseraie

Hervé Quérel et le conseil municipal ont invité les nouveaux habitants de la Roseraie à l'inauguration du lotissement communal.

« Le conseil et moi-même avons souhaité vous rencontrer pour faire votre connaissance », **a déclaré en préambule le maire. Il a expliqué pourquoi la municipalité avait décidé la création d'un nouveau lotissement.** ***« Une commune qui ne construit pas elle-même, ou par des lotisseurs privés, est une commune qui se sclérose. Sa population vieillit, son école se vide. A Lonrai, nous avons un renouvellement de la population. Nous avons veillé à la qualité des lotissements avec des terrains et des espaces verts suffisamment grands pour une qualité de vie agréable. Les gens qui veulent habiter à Lonrai recherchent le côté calme, tranquille et rural de la commune. En construisant ici, c'est peut-être ce que vous cherchiez.***

Je vous souhaite la bienvenue. Profitez des avantages de la commune que sont le calme, la ruralité et la proximité de la ville et de la forêt. »

LONR'ECHOS, mairie, 61250 Lonrai. E-mail : lonraicommunication@orange.fr

Chargé de publication: Hervé Quérel. Editeur: mairie de Lonrai, tél. 02 33 26 38 75. E-mail: mairie.lonrai@wanadoo.fr

Rédaction : Stéphane Guilbert, Sylvain Launay, Nathalie Houdayer, Claudine Lefeuvre, Natacha Perrier, René Richard,

Tirage: 500 exemplaires - Diffusion gratuite. Impression Bémo Graphic 02 33 82 83 84

123 exposants au vide greniers

Du soleil, de nombreux exposants et un repas sympathique : tous les ingrédients étaient réunis, le 30 août pour que le rendez-vous du comité des fêtes soit une véritable réussite. Près de 200 repas ont été servis

110 sportifs ont participé aux brevets cyclos proposés par le Rayon d'Ecouves

Merci à Olivier-Joël Pimont pour les photos

Les enfants ont retrouvé leurs professeurs

204 enfants ont repris le chemin de l'école. Le thème retenu cette année par l'équipe enseignante est les jeux olympiques

De haut en bas et de gauche à droite
Hélène Lemière CM1-CM2 ; Danielle Gautier CP ; Sandrine Mathieu CP-CE1 ; Patricia Aillard GS. Gaëlle Charaudeau CM2 ; Jean-Pierre Bonhomme moyenne section ; Dominique Granger CE1-CE2 ; Jacques Plu CE2-CM1. Corinne Gouin CM1-CM2 ; Sophie Champion CP-CE1 et directrice du groupe scolaire ; Laure Grados qui a remplacé Claudine Adam en petite section ; Marlène Gallet petite section le lundi.

Les Atsem aident les enseignants

De gauche à droite:
Céline Guillerme, atsem moyenne section, service cantine et garderie du soir.
Dominique Péroz, auxilliaire de vie scolaire, assistante de direction tous les après-midi.
Elodie Le Clerc, atsem petite et moyenne section, service cantine et accompagnement du transport scolaire.
Micheline Richard, adjoint technique, atsem grande section, renfort service cantine et accompagnement transport scolaire.

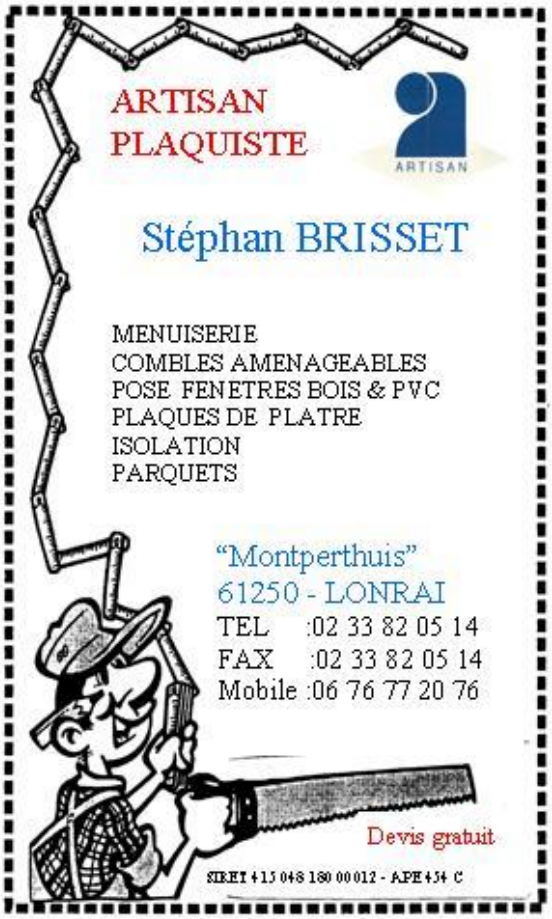

A la cantine

Angélique, Delphine (responsable cantine), Alexandra, Stéphanie et Mauricette

A gauche, Nicole Guillet, aide cantine et garderie du midi et du soir. A droite, Véronique Tissier, aide cantine et garderie du matin, du midi et du soir

Salle bivalente : le conseil a choisi l'architecte

La phase de programmation s'est achevée en juin. Vingt-deux architectes ont répondu à l'appel d'offres lancé début juillet. Le 6 août, la commission « salle » a étudié les dossiers de candidature de chacun d'eux. Avec l'aide précieuse et indispensable de M. Knapp (architecte CAUE) et de M. Doron (Communauté urbaine d'Alençon, assistant maîtrise d'ouvrage du projet), la commission a finalement retenu trois candidats. Chaque postulant a ensuite été reçu pendant une heure, le lundi 7 septembre, à la mairie pour présenter son cabinet, son équipe, la manière dont il appréhendait notre projet. La commission a choisi à l'unanimité M. Bertrand Penneron, architecte de Tours, élève de l'école Chaillot, et également architecte paysager. Ce choix a été validé par le conseil municipal du 8 septembre 2009.

La commission « salle » a commencé à travailler avec M. Penneron dès le 19 octobre. Notre collaboration avec M. Knapp est prolongée et validée par le conseil municipal. Nous allons enfin nous plonger dans la phase conception de la salle. La priorité pour la fin de l'année est le bouclage de l'enveloppe financière. Un relevé topographique et les fouilles du futur terrain d'assise vont être effectués d'ici la fin de l'année.

TAXI Céline et Jean-François GUILLAMET

Véhicules 6 et 8 places - Course et colis urgents

Pour vos sorties nocturnes entre amis, réservez votre taxi, Jean-François est à votre service

communes de stationnement LONRAI et DAMIGNY

2 allée des perdrix - 61250 DAMIGNY

02 33 29 86 88

24h/24 - 7j/7

Port. 06 84 57 87 76

Etat civil

Jade LEBLANC 6 juillet
Lou-Ann BIGARD 26 août

Lionel GRESSIER et Céline COLLET 22 août
Rectificatif : Guillaume CROIZÉ et Marie-Claire RENAUDIN 13 juin

Nicole CROISÉ 8 juillet
Maurice HILLION 15 juillet
Nicole BORDIN 14 août

ambulances de la PYRAMIDE

Mme RENARD

Transport de personne à mobilité réduite
Taxi - TPMR
61250 LONRAI - Tél. 02 33 27 17 17

Transport ambulance VSL
7, bd du 1er Chasseurs
61000 ALENÇON - Tél. 02 33 28 60 40

La voirie refaite au Ronceray

Le conseil municipal avait fait une demande de subventions auprès du député Yves Deniaud pour la réfection de voiries dans la commune. L'enveloppe perçue a permis de réaliser entièrement le Ronceray.

Le Téléthon est reconduit le 5 décembre

La première édition du TELETHON en 2008 a été un succès. Pas seulement par la très belle somme réunie au profit du Téléthon (1762 € !) mais aussi par la participation nombreuse et enthousiaste des Lonréens et Lonréennes aux animations que nous avions proposées.
Grâce au succès de cette première édition, encouragés par la coordination départementale du Téléthon et par tous les échos favorables qui nous sont parvenus, nous avons décidé de vous proposer une nouvelle journée Téléthon le 5 décembre à Lonrai.
L'année dernière, nous vous avions proposé de découvrir le parc du Château de Lonrai. Cette année, nous vous proposons de découvrir différents hameaux de notre commune, avec un rallye vélo. Sur un circuit d'une dizaine de kilomètres, vous pourrez vous oxygéner par la pratique du vélo, en toute sécurité, et vous divertir en participant aux jeux qui jalonneront le parcours. De nombreux lots récompenseront les participants.
A la cantine de l'école, tout au long de l'après-midi, boissons chaudes (vin chaud et chocolat) et crêpes vous seront proposées, au milieu des animations habituelles orchestrées par Samuel Martin, animateur professionnel (maquillage pour les enfants, tombola, etc.) Nouveauté cette année Cano et son magnifique orgue de barbarie assurera l'ambiance. L'école renouvellera cette année auprès des enfants le travail de sensibilisation au téléthon. En lien avec elle et l'association des parents d'élèves, nous offrirons une nouvelle fois aux enfants un grand lâcher de ballons en fin d'après-midi.
Pour terminer notre journée nous convions les mélomanes à se retrouver à l'église pour un concert. Cette année, la chorale «Saint Leonard Chante» a accepté notre invitation. Elle interprètera son concert de Noël.
Pour que cette journée soit une réussite en faveur des enfants atteints de maladies neuromusculaires encore très souvent incurables, la vingtaine de bénévoles qui travaille activement autour de Mado Fournet, présidente de l'association Lonrai activités loisirs compte sur votre participation nombreuse et généreuse .

L'équipe d'animation

Vœux du maire

Hervé Quérel, entouré du conseil municipal, vous invite à la cérémonie des vœux du nouvel an vendredi 8 janvier 2010 à 18h30, au restaurant scolaire

Le 15 : plus qu'un numéro, un réflexe

C'est la nuit, le week-end et votre cabinet médical est fermé ? Besoin d'un médecin, d'un conseil, d'une aide médicale pour une urgence ? Un seul réflexe : composez le 15 sur votre téléphone.

Initialement créé pour traiter les urgences graves, le ***SAMU Centre 15*** est également, en partenariat avec les médecins libéraux, un centre d'appel médical pour les demandes de soins qui, si elles ne relèvent pas toujours d'une urgence vitale, nécessitent un avis médical dans les meilleurs délais.

En composant le 15, depuis n'importe quel téléphone, fixe ou mobile, *24h/24*, tout le monde peut joindre gratuitement le *SAMU Centre 15*.
Dès lors, la communication est établie avec le Centre de Réception et de Régulation des Appels (CRRA), également appelé ***SAMU Centre 15***. Ce centre, unique pour chaque département, centralise l'ensemble des appels d'urgence médicale et permet à n'importe qui de joindre un médecin en quelques minutes.

Le *SAMU Centre 15*, un médecin vous répond sans vous déplacer.
L'appel est d'abord réceptionné par un Permanencier Auxiliaire de Régulation Médicale (PARM) qui ouvre un dossier médical, localise la demande (nom, adresse, téléphone – éléments que vous aurez préparés), évalue rapidement la nature de l'appel, sa gravité et met en relation l'appelant avec le médecin régulateur. Ce dernier, prend alors une décision médicale adaptée allant du simple conseil à l'orientation vers le médecin traitant, le médecin de garde ou le recours à une ambulance privée, aux sapeurs-pompiers ou au Service Mobile d'Urgence et de Réanimation (SMUR). Les patients les plus sévères bénéficient ainsi sans délai des moyens les plus performants qui leur sont réservés. Ce dispositif garantit l'optimisation des ressources de santé publique et, à tous, un égal accès aux soins d'urgence.

Faut-il aller directement aux urgences ?
Il est vivement recommandé de ne pas se rendre aux urgences sans y être attendu. Le ***SAMU Centre 15*** vous adressera à l'établissement le plus adapté à votre problème médical et préviendra les équipes de votre arrivée pour une meilleure prise en charge. Appeler le Samu Centre 15, c'est éviter l'encombrement des urgences et les hospitalisations inutiles.

Le ***SAMU Centre 15*** permet de s'entretenir avec un médecin en quelques minutes, de garantir la sécurité du patient et d'assurer une meilleure utilisation du système de soins urgents.

Les derniers aménagements du lotissement de la Roseraie viennent d'être de l'être, accueillant de nouveaux habitants. L'inauguration officielle a eu

En famille, les habitants ont partagé un verre de l'amitié avec les membres du conseil municipal , sous la gloriette de la placette

La Roseraie : un cadre de vie agréable

L'aménagement a été pensé pour en faire un lieu où il fait bon vivre :

- Un muret rappelant l'entrée du bourg
- Une voie centrale donnant sur l'orangerie du château, inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques
- Une placette qui contrairement à d'autres lotissements ne se situe pas au milieu mais fait le lien entre le bourg et les habitations

« Ça a été un vrai coup de cœur »

« Pour Quentin, Lucas et Emma, ce sera un lieu idéal de vie, » se réjouissent déjà Frédéric et Aurélie Farigoule. La maison n'est encore qu'au stade des fondations mais les futurs résidents sont heureux de leur acquisition. *« L'endroit est esthétiquement très beau. Le lotissement est petit et nous sommes proches de l'école et du bourg. »* Si l'entrée dans la maison n'est prévue que pour septembre 2010, Lucas va déjà à l'école à Lonrai.

réalisés. 14 maisons sont construites ou en passe lieu le 10 octobre.

L'historique

La commune a acheté le terrain en 1997. Le conseil a commencé à travailler sur le projet en 2001, lorsque le lotissement communal du Ronceray a été achevé.
Le permis de lotir a été déposé en avril 2005. Les travaux de viabilisation et la vente des lots ont débuté au 1er trimestre 2006. La finition de la voirie a été réalisée en 2009.

« Nous sommes tombés amoureux du secteur »

Arrivés dans leur maison en juin dernier, Mohssine et Malika Lemrhari sont heureux d'habiter la Roseraie. Alors qu'ils cherchaient un terrain pour s'établir avec leurs trois enfants, ils ont été conquis par les atouts qu'apportait la commune : la proximité d'Alençon, la tranquillité et la ruralité. *« Il y a ici pas mal de familles avec des enfants, cela permet des contacts entre les voisins . »*

« Nous sommes passés devant la pancarte»

Dimitri Tiby et Laëtitia Olivier entreront dans leur maison très bientôt. La cadre du lotissement les a tout de suite enchanté. Ils ne connaissaient que vaguement Lonrai et étaient en quête d'un terrain à bâtir. *« Le prix intéressant des parcelles et les superficies nous ont plu, ainsi que l'école à côté et la liaison des bus scolaires vers Alençon. »* Autant d'avantages pour exaucer leur souhait de fonder une famille.

C RE HA
Centre Régional de l'Habitat
Z.A. - 61250 Lonrai - 02 33 80 41 40 - creha@wanadoo.fr
Traitement des bois, tuiles et façades
Isolation intérieure et extérieure
Combles • Traitement de l'humidité
Remontées capillaires • Ventilation
Peintures façades
Démoussage des toitures
Le spécialiste de l'isolation

Les dernières délibérations du conseil

Réunion du 29 juin

PLUVIAL DU BOURG
Suite aux problèmes d'écoulement des eaux pluviales de la place du Point de Beauvais et de la rue Jeanne d'Albret, l'entreprise Jan a procédé à l'hydrocurage du réseau et passé une caméra afin de diagnostiquer les points critiques. L'étude des photos révèle un réseau endommagé et fissuré entre les propriétés Séchet et Croisé.
Le dessableur situé après le citerneau à la sortie du bourg était totalement rempli de tous les graviers et boues issus de la place et de la rue. Il conviendrait de le positionner avant le citerneau et d'ajouter une rehausse afin d'en faciliter l'accès.
Malgré l'hydrocurage, un garage a été inondé. La commission travaux fera l'étude du pluvial de la place.

LA ROSERAIE
Les acquéreurs de la parcelle n° 9, ont demandé le déplacement des coffrets électricité et gaz.
Le conseil accepte à la condition qu'ils prennent en charge le coût de l'opération, qu'elle soit réalisée avant les enrobés de la voirie et que celle-ci soit remise dans l'état initial.

PLUVIAL DE LA ZONE INDUSTRIELLE
Il a été décidé de faire une noue sur 100 m d'une largeur de 4 m.

CHEMINÉE DE LA MAIRIE
Afin d'éviter l'installation d'abeilles il convient de refaire les joints défectueux et de condamner le haut. Deux devis ont été demandés. L'entreprise Pottier de Monchevrel est retenue pour 574 €.

TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE
Ce nouvel impôt ayant été refusé par trois communes membres de la C.U.A. il ne sera pas appliqué.

ECLAIRAGE PUBLIC
Afin de faire des économies d'énergie il est proposé de modifier les horaires de l'éclairage public. Il sera allumé à 6h30 au lieu de 5h et éteint à 23 h au lieu de minuit.

Horaires de la mairie
Lundi 16h à 19h
Mercredi 10h à 12h et 13h30 et 17h30
Vendredi 13h30 à 17h

MELANGER
POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE
Le sérieux, le Conseil et la Compétence des Hommes
Agence Alençon Marbrerie
Tél. 02 33 26 13 49
Agence Alençon Pompes Funèbres
Tél. 02 33 26 12 72 24h/24
Agence Fresnay sur Sarthe
Tél. 02 43 97 23 45 24h/24
www.groupe-melanger.fr

Le génie climatique et électrique à votre service
Automatismes & informatique industrielle
Distribution HT/BT - Réseaux d'énergie
Protection des biens & des personnes
Télécommunication - Réseaux locaux
Fibre optique - Eclairage public
Climatisation - Ventilation - Traitement d'air
Chauffage - Plomberie - Tuyauterie
Maintenance - Interventions 24h/24
FORCLUM BASSE NORMANDIE 02 33 81 16 16
FORCLIM NORMANDIE 02 33 31 56 80
ZA des Maisons Brûlées - 61250 LONRAI

Réunion du 1er septembre 2009

RESTAURANT SCOLAIRE

Mme Vonthron, conseillère communautaire déléguée à la restauration scolaire, a visité le restaurant scolaire en juin. A cette occasion elle a pu percevoir les difficultés sanitaires et sécuritaires engendrées par la vétusté des locaux. La mise aux normes et la réhabilitation des restaurants scolaires est une compétence de la C.U.A. Les travaux à Lonrai, estimés à 175 000 €, étaient programmés pour 2012. Cependant, on peut douter de la pertinence d'une réhabilitation en raison de la nature des matériaux de construction du bâtiment.
M. Quérel et deux élus ont rencontré Mme Vonthron, qui au vu de ces éléments, a proposé d'intégrer le restaurant scolaire à la salle bivalente qui sera construite fin 2010. Elle propose la construction d'un self. L'office et les sanitaires seraient communs à la salle bivalente et au restaurant.
La commission « salle bivalente » a visité auparavant le restaurant scolaire de Valframbert qui est intégré à la salle polyvalente. Cette situation provoque de nombreux problèmes de gestion. Il en est de même à Arçonnay.
D'autre part, un tel aménagement ne permettrait pas la location de la salle bivalente ou l'utilisation par les associations en semaine. Il convient de prendre en compte que l'intégration du restaurant à la salle génèrerait d'importantes économies pour les collectivités : architecte, réseaux (eau, électricité, gaz, chauffage…), terrain, accès, parkings. De plus, la commune peut prétendre à l'attribution de la D.G.E. et l'investissement profiterait aux enfants des quatre communes du SIVOS (Lonrai, Colombiers, Cuissai, Saint-Nicolas-des-Bois), toutes membres de la C.U.A.
Le conseil, à l'unanimité accepte l'intégration du restaurant scolaire à la salle bivalente à la condition qu'il soit totalement autonome : self, office, sanitaires et vestiaires séparés, entrée indépendante. Il demande à la communauté urbaine le financement intégral de l'opération et un accord pour octobre 2009 afin de ne pas retarder le projet de construction de la salle, l'architecte débutant l'étude à cette date pour une construction en 2010.

TRAVAUX

La 1ère tranche la voirie du Ronceray a été réhabilitée. Le résultat de l'appel d'offres ayant été très favorable, la subvention accordée par M. Deniaud ne sera pas totalement utilisée à moins de réhabiliter la 2e tranche, ce que le conseil accepte. La réhabilitation de la rue du Kaolin sera également poursuivie.
Pour le Pluvial du Bourg, il est proposé, en attendant la réhabilitation de la place du Point de Beauvais, de faire un petit merlon sur une dizaine de mètres.
Pluvial de Montperthuis et de la zone industrielle : les travaux seront réalisés en octobre.

ROND-POINT RD1/RD2

Il a été demandé au conseil général d'aménager un chemin piétonnier du Clos au rond-point concomitamment aux travaux. Ce cheminement se trouvant en dehors de l'emprise des travaux, il ne peut être pris en charge par le conseil général. L'aménagement paysager du rond-point et l'installation de l'éclairage public sont financés par le conseil général. L'entretien reviendra à la commune. Il est demandé de réfléchir à l'aménagement souhaité. Le calvaire sera déplacé à l'extrémité du chemin de la Croix.

PROJET ÉTUDIANTS

Des étudiants de l'I.U.T. d'Alençon – département carrières sociales – option gestion urbaine - feront entre octobre et mars un diagnostic territorial. Ils collecteront des informations auprès des habitants, des entreprises, de la mairie et présenteront les résultats de leur enquête au conseil en mars.

TRANSPORTS URBAINS

Le transport collectif des personnes vers Alençon est désormais une compétence de la C.U.A. Le transport des plus de 65 ans de Lonrai par taxi, au porte à porte, institué en 1993 par le C.C.A.S., a été remis en cause. M. QUÉREL a demandé le maintien de ce service spécifique, les bénéficiaires n'ayant pas la possibilité de se rendre à un arrêt de bus.
Un arrêt à la Rangée a été demandé. Il a été convenu d'attendre la mise en route des circuits pour étudier la possibilité d'un arrêt supplémentaire.

PROPRIETE CHURIN

Suite au décès de Mme Churin, la commune a envisagé de préempter sur la vente de sa maison. Une commission a réfléchi à la possibilité de la transformer en local pour les associations, réunions…Les travaux de transformation et de réhabilitation seraient plus onéreux que l'achat lui-même. L'occupation entraînerait des problèmes de bruit et de stationnement. Actuellement, des discussions sont en cours avec la C.U.A. pour la l'intégration du restaurant scolaire à la construction de la salle bivalente. La commune pourrait alors récupérer l'actuel restaurant scolaire. Au vu de ces éléments, à l'unanimité, le conseil abandonne le projet de préemption sur la propriété.

SECURITE A BEAUBOURDEL

Un habitant de la rue du Rocher demande que le stationnement soit interdit rue de Damigny (RD 531), à l'angle de la rue du Rocher, pour des raisons de sécurité. Un potelet bois a été posé en juin pour limiter le stationnement. Le service gestion du réseau routier du conseil général, a demandé d'enlever ce potelet qui constitue un obstacle pour les usagers, notamment pour les 2 roues. Il propose de le remplacer par un marquage jaune d'interdiction de stationner ou par une balise plastique. Le principe de la délimitation d'une place de stationnement et d'un potelet plastique est adopté.

Réunion du 8 septembre

SALLE BIVALENTE

Le 16 décembre 2008, la commune a signé avec le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de l'Orne une convention d'assistance au maître d'ouvrage pour l'étude de la faisabilité de la construction de la salle bivalente dans une démarche HQUE. Cette mission est terminée.
Le C.A.UE. poursuivra par une « Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage en Matière de Haute Qualité Environnementale » destinée à garantir la bonne prise en compte, par tous les intervenants de la démarche HQE tout au long de l'opération en fonction des objectifs.
Le coût de cette mission est de 7 740 € HT. Le C.A.U.E. prenant en charge 2 580 €, il restera 5 160 € à la charge de la commune qui peut solliciter une subvention de 70 % auprès de la Région et de l'ADEME au titre du programme Défi'NeRgie.

RAPPORTS ANNUELS 2008

Les rapports annuels sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement, sur l'activité du syndicat intercommunal d'électrification des cantons I et III d'Alençon et sur l'activité du SIVOS sont adoptés.

AMÉNAGEMENT DU ROND-POINT RD1/RD2

propositions qui seront faites au conseil général : pelouse, massifs de plantes vivaces, muret pour délimiter les plantations, spots au sol à l'énergie solaire, prise de courant pour les décorations de Noël, pas de mât central.

MUR DU CHÂTEAU

La gérante du domaine s'est engagée auprès de la D.D.E à réparer la toiture du transformateur et les deux parties du mur longeant la RD 531 les plus dégradées.

Ça bouge avec les associations

Kumpania : « compagnie » en roumain

Basée à Colombiers, la dynamique association de théâtre Kumpania a été créée en octobre 2001 avec des cours pour les enfants de primaire. Suite à la demande de parents, des cours pour adultes ont été créés en 2003. Enfin, en 2006, les primaires ayant grandi et souhaitant poursuivre leur activité, une section adolescents a vu le jour. Marc Audureau est président de l'association. Son épouse, Guillemette, en assure l'animation. Aujourd'hui, c'est environ 80 petits et grands qui se passionnent pour le théâtre avec une grande majorité d'élèves venant du groupe scolaire de l'Orée d'Ecouves.

La compagnie ne peut fonctionner sans les aides des communes. Colombiers prête sa salle et paie les charges afférentes. Lonrai attribue une subvention puisque beaucoup d'enfants et adultes de la commune profitent des cours (environ un quart). Saint-Nicolas prête sa scène les jours de spectacle. « **C'est un grand enrichissement pour les enfants. Ils s'épanouissent et apprennent à s'ouvrir et s'exprimer pleinement**, » explique Guillemette. Elle s'émerveille « **du changement que le théâtre opère sur eux au fur et à mesure des heures qui passent. La timidité s'estompe »**. Chaque enfant prépare un ou plusieurs rôles pour le spectacle annuel, **« et n'a finalement pas le moindre trac au moment de monter sur scène »**. La représentation des primaires a habituellement lieu courant mai, salle de Pacé. « **Celle-ci est assez grande pour accueillir tous les participants et leur famille et possède une grande scène »**. Pour 2010, la date n'est pas encore retenue. Courant juin, sera certainement reconduite « la Fête du Théâtre » qui se tient sur un week-end, à Colombiers. Enfants et adultes peuvent alors monter sur scène. Par ailleurs, les adultes, de leur côté, doivent faire une pièce ou des sketches mais pas de dates de spectacle à l'heure actuelle.

Si vous avez envie de rejoindre la troupe Kumpania, n'hésitez pas à contacter Guillemette ou Marc Audureau. Les enfants sont réunis le mardi soir de 16h45 à 17h45 ou de 17h45 à 18h45 ; le mercredi matin de 10h30 à 11h30 (il reste des places). Les collégiens ont rendez-vous le vendredi de 17h30 à 19h (pour les 6ème et 5ème) et le mercredi après-midi de 13h à 14h30 (horaire pas encore tout à fait défini). Les adultes se retrouvent le mercredi soir de 20h45 à 22h30.

L'adhésion est de 10 €, plus 35 € par trimestre ou 115 € à l'année (tarif unique mais dégressif si plusieurs membres d'une même famille).

♦ *Contact: Marc et Guillemette Audureau, tel. 02 33 82 71 58 ; e-mail : audureau-compagnie@sfr.fr*

Les enfants « s'éclatent » avec Kumpania

Une paëlla avec le comité des fêtes

Samedi 24 octobre, 140 personnes ont répondu à la première invitation du comité des fêtes. L'équipe présidée par Marc Leroyer proposait un repas paëlla dansant à la salle des fêtes de Condé-sur-Sarthe. La soirée animée par XXXX a fait danser les joyeux convives.

SACER
ATLANTIQUE

Activités :

Routes
Assainissements / V.R.D.
Etudes, conception et réalisations de projets industriels
Travaux particuliers

Agence d'Alençon - 41, rue Lazare Carnot
61007 ALENÇON
Tél. 02 33 29 08 72 - Fax. 02 33 31 05 18

Secteur de Verneuil sur Avre - 22, rue Ampère
27130 VERNEUIL SUR AVRE
Tél. 02 27 34 10 05
Fax. 02 27 34 10 06

Des rendez-vous avec le club de l'amitié

Souhaitant vous recevoir nombreux lors de ses prochaines manifestations, le club de l'amitié vous convie les:

- Mardi 17 novembre : thé dansant à la salle des fêtes de Cuissai
- Mardi 15 décembre : bûche et anniversaires du 2e trimestre à la salle des fêtes de Colombiers (renouvellement des inscriptions et adhésions 2010)
- Samedi 16 janvier : galette des rois à la salle de Colombiers
- Mardi 2 février : assemblée générale à la salle de la mairie
- Samedi 27 février : choucroute à la salle de Cuissai

Ces festivités ne sont pas réservées aux seuls membres du club. Tous les habitants seront les bienvenus.

Gros plan sur .....

Les transports à la demande vers Alençon

Depuis la rentrée de septembre, les bus Alto proposent de nouvelles lignes desservant Lonrai. Pour bénéficier de ce transport à la demande, il faut réserver la veille. Plusieurs arrêts sont prévus dans la commune.

	Arrêts ALTO	Du lundi au samedi toute l'année (hors jours fériés)						
LONRAI	Ecole	8h50		10h50		12h50	14h05	
	Beaubourdel (rue du Clos)	8h54		10h54		12h54	14h09	
	Beaubourdel (La Grande Luzerne)	8h55		10h55		12h55	14h10	
ALENCON	Hôtel de ville	9h12		11h11		13h11	14h26	
	La Magdeleine	9h15		11h15		13h15	14h30	
ALENCON	La Magdeleine		10h50		13h15			16h30
	Hôtel de ville		10h53		13h17			16h32
	Balzac		10h56		13h19			16h34
LONRAI	Beaubourdel (La Grande Luzerne)		11h10		13h32			16h48
	Beaubourdel (rue du Clos)		11h11		13h33			16h49
	Ecole		11h15		13h37			16h53

LONRAI	Montperthuis	8h24	9h24	10h24	11h24	12h24	13h24	14h24	15h24	16h24	17h24
ALENCON	Centre commercial	8h26	9h26	10h26	11h26	12h26	13h26	14h26	15h26	16h26	17h26
	Hôtel de ville	8h28	9h28	10h28	11h28	12h28	13h28	14h28	15h28	16h28	17h28
	La Magdeleine	8h30	9h30	10h30	11h30	12h30	13h30	14h30	15h30	16h30	17h30
ALENCON	La Magdeleine	9h30	10h30	11h30	12h30	13h30	14h30	15h30	16h30	17h30	18h30
	Hôtel de ville	9h33	10h33	11h33	12h33	13h33	14h33	15h33	16h33	17h33	18h33
	Centre commercial	9h36	10h36	11h36	12h36	13h36	14h36	15h36	16h36	17h36	18h36
LONRAI	Montperthuis	9h39	10h39	11h39	12h39	13h39	14h39	15h39	16h39	17h39	18h39

LES TARIFS :

- ***Ticket unité plein tarif 1,05 €***
- ***Carnet 10 tickets plein tarif 8,60 €***
- ***Carnet 20 tickets tarif réduit 11,80 €***
- ***Cartes mensuelles ou à l'année : se renseigner au 02 33 26 03 00***

Les collégiens et lycéens possédant un abonnement pour le transport scolaire Moovi'a bénéficient de ces services sans payer

N° Vert 0 800 500 229

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Pour réserver

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 13h30 à 18h30 - jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30 - samedi : de 9h à 12h

Appeler au plus tard la veille du départ avant 18h ou le samedi avant 11h30 pour le lundi